



Thinking Africa

NOTE D'ANALYSE POLITIQUE

COMPRENDRE L'AFRIQUE CENTRALE FRANCOPHONE

Entre appropriation de l'histoireet construction des nations.....

par **Alphonse Zozime Tamekamta**
Doctorant en Histoire des relations internationales
Enseignant-Chercheur-Écrivain
Université de Yaoundé I (Cameroun)/GRIP (Belgique)

L'histoire de l'Afrique est marquée par une turbulence. Pendant la période coloniale, l'inflation fiscale et la contestation de l'ordre impérial en étaient les manifestations visibles. Après 1960, l'Afrique s'est structurée autour de l'urgence des entités étatiques à construire et de la réconciliation nationale à amorcer. Au nom des référents identitaires et/ou politiques, des solidarités ethniques, l'Afrique centrale se compose, se décompose et se recompose autour de la transformation des catégories sociologiques et anthropologiques en fragments culturels parfois rivaux. Entre 1960 et 1990 et bien plus tard, le conflit circonstancié s'est accompagné d'une violence jugée sidérale par certains analystes. Les êtres humains qui en usent, bien que n'étant pas génétiquement programmés pour/et dans la violence, en assurent l'entretien. Entre autres modes de déploiement, les stéréotypes culturels, les référents intellectuels, les codes littéraires et scientifiques qui structurent les rapports gouvernants-gouvernés. Exaltée ou stipendiée, la violence, mode expressif des belligérants en situation de guerre ou en conflit, structure les rapports gouvernants-gouvernés par sa reproduction, sa fertilité et sa simultanéité. Elle n'est ni atavique, ni organique. Elle est l'expression du malaise, du refus de l'autorité et conditionne l'existence des sociétés étatiques structurellement autocratiques. Elle est ré-invention coloniale, re-production néo-coloniale et perversion de la société et du pouvoir politique. Au-delà des approches épistémologiques, ce travail s'est proposé, sans prétention à l'exhaustivité, à l'analyse historique de la violence pendant plus de deux décennies de gestion politique des États de l'Afrique centrale. D'ailleurs, cette violence inscrit l'Afrique centrale au cœur de la nouvelle saison conflictuelle par sa banalité. Car, l'histoire et la colonisation, la post-colonie et la mondialisation lui assurent un constant renouvellement.

I- LES FLUCTUATIONS DE L'HISTOIRE ET DE LA COLONISATION IMPRODUCTIVE

Depuis la deuxième conférence de Berlin, l'Afrique en général et l'Afrique centrale en particulier se déploie à structurer son identité territoriale et anthropologique. Entre archaïsme, oubli et construction de l'avenir, se déclinent plusieurs imperfections.

A- Les ambiguïtés de la «civilisation» opérée par la colonisation

Lorsque se réalisait le Scramble of Africa¹ à la clôture de la deuxième conférence de Berlin le 26

1. Pour un aperçu plus large sur les préparatifs et la tenue de la deuxième conférence de Berlin, lire Henri Brunschwig, *Le partage de l'Afrique noire*, Paris, Flammarion, 1971.

février 1885, les plénipotentiaires des quatorze pays européens se targuaient d'avoir homologué le partage de l'Afrique. Au nom du principe de l'Hinterland², la course s'organisait pour l'occupation effective du continent noir. Cette action de colonisation, considérée par certains comme une prodigieuse prouesse, a été largement vantée. Le 9 juillet 1925, Léon Blum, à la chambre des députés, ne tarissait pas d'éloge sur son pays en ces termes :

Nous avons trop l'amour de notre pays pour désavouer l'expansion de la pensée, de la civilisation française [...]. Nous admettons le droit et même le devoir des races supérieures d'attirer à elles celles qui ne sont parvenues au même degré de culture et de les appeler aux progrès réalisés grâce aux efforts de la science et de l'industrie.³

L'ethnologue français Henri Labouret de l'école coloniale déplorait, en 1931, l'absence d'une politique coloniale française théorisée et universalisée, de même que son compatriote Bernard Lugan. Ainsi, suivant les modèles indiqués par la France métropolitaine, des entités territoriales, généralement hétérogènes, sont créées. De nombreux exemples en Afrique centrale peuvent illustrer ce principe analytique.

Le Congo (actuel Congo-Brazzaville) s'apparente à un «butin» colonial français mal structuré. Jadis appelé Moyen Congo et rattaché au Gabon puis reconquis en 1915, ce territoire vit expérimenter une économie de pillage assortie de l'imposition du travail forcé et de l'impôt de capitation. Longtemps astreintes aux prélèvements coloniaux excessifs, les populations locales ont été contraintes de s'établir sur des zones dites d'utilité coloniale, choisies par les administrateurs français. Aussi, victimes d'injustices coloniales, désœuvrées et ne percevant pas le fruit de leurs efforts en faveur de la construction du chemin de fer Congo-Océan (achevée en 1931), ces populations ont-elles cru devoir participer aux mouvements organisés par André Matswa⁴, fondateur du matswanisme. Le répit

2. Ce principe, édité à la deuxième conférence de Berlin, stipulait que toute puissance installée sur une base côtière africaine devrait pousser ses conquêtes vers l'intérieur du continent et ne devrait s'arrêter que lorsqu'elle fait face à un obstacle naturel ou une zone d'occupation d'une tierce puissance occidentale.

3. Léon Blum, cité par Bernard Lugan, *L'Afrique : de la colonisation philanthropique à la recolonisation humanitaire*, Paris, Col. Gestes, 1995, pp.34-35.

4. Ancien tirailleur, il fonde en 1962 à Paris l'Amicale des originaires de l'AEF. Très vite, le mouvement gagne la population locale qui adhère aux troubles de 1926 à 1942. Inquiète, l'administration française le condamne en 1930. Déporté au Tchad puis rapatrié, il est empoisonné en 1942.

n'a été observé que grâce au ralliement du Congo, en 1940, sous l'impulsion de Félix Éboué alors gouverneur général d'AEF, au camp des Alliés suite à l'appel du général De Gaulle le 18 juin 1940.

Le Tchad, par contre, porte les stigmates d'un espace constellé par la géographie. Par la convention franco-anglaise du 14 juin 1898, la France s'est adjugée le Kanem, le Baguirmi, le Borkou, le Ouaddaï et le Tibesti. Bien plus tard, le décret du 5 septembre 1900⁵, en réorganisant la région du Chari, a permis à la France de rassembler ces agrégats territoriaux. Or, ce décret et cette convention n'ont pas tenu compte de la méfiance réciproque entre les populations du Sud du pays, longtemps vassalisées et prises en rapt par les empires du Kanem (créé au IX^e siècle et dont les souverains se transportèrent au Bornou au XIV^e siècle), du Baguirmi (fondé au XVI^e siècle par des Kenga) et du Ouaddaï (fondé entre le XVII^e et le XIX^e siècle)⁶, tous du Nord. L'irréversible souci français de conquérir, de soumettre et de transformer le Tchad a exacerbé des antagonismes certes antérieurs à la colonisation mais qui ont survécu à celle-ci.

Au demeurant, la France majoritaire en Afrique centrale a su, grâce à ses options d'assimilation et de paternalisme, réduire au silence les incompréhensions historiques en systématisant d'autres. Les cas du Cameroun, de la République Centrafricaine, du Gabon... sont illustratifs à cet effet. Ainsi, tels des boulets explosifs, le capital politique, social, psychologique et l'héritage économique des colonisateurs entretiennent les saisons conflictuelles de la sous-région.

B- L'accumulation urbaine des stéréotypes nocifs

À la seconde Guerre mondiale, les puissances coloniales européennes, victorieuses ou vaincues, ont reconfiguré leur stratégie de gouvernance, convaincues que le mythe de l'invincibilité de l'homme blanc avait été brisé par la Blitzkrieg. Peut-être moins par opportunisme que par action profonde voulue et plus ou moins organisée, les peuples africains d'Afrique centrale, autant que ceux des autres régions, ont commencé à s'afficher, défiant la «violence distributive» de l'administration coloniale, revendiquant l'autonomie d'abord et l'indépendance ensuite. Déconcertée

et acculée, la France colonisatrice a préféré procéder par le dilatoire, obstruant le chemin de la revendication nationaliste. De nombreux partis seront d'ailleurs commis à cette tâche. Le Bloc démocratique camerounais (BDC) de Louis Paul Aujoulat, l'Union du Cameroun (UC) d'Ahmadou Ahidjo et Arouna Njoya en seront des relais, refusant de rallier l'idéal défendu par l'Union des populations du Cameroun (UPC) et admettant la collaboration avec l'administration coloniale. Isolés, traqués puis stigmatisés, les mouvements syndicaux, les partis politiques et les populations non collaboratrices ont été taxés comme tels, avant d'être qualifiés d'insoumis, de traîtres, d'opposants et d'ennemis.

Au Congo-Brazzaville, la préférence coloniale a été l'isolement. De 1945 à 1958, Jean-Félix Tchicaya⁷ et Jacques Opangault⁸, deux figures de proue du nationalisme congolais ont été écartés du cercle décisionnel. Au fur et à mesure que le contexte international semblait prédisposer la France à admettre l'autodétermination, ces deux leaders avaient été exclus, en raison de leur intransigeance.

Au Tchad, la France s'était appuyée (sans que cela soit limité au Tchad) sur une administration fortement centralisée. Dans ce sillage, elle a introduit l'école occidentale en avril 1911, le christianisme en 1940. La cotisation, introduite en 1902 par le capitaine français Lenfant, a été rendue obligatoire en 1928 par le capitaine français Moll. La réceptivité de ces introductions par les populations tchadiennes, selon qu'elles soient du Nord ou du Sud, a fait dire par certains auteurs français tels Robert Buijtenhuijs et Bernard Lanne qu'il existe un «Tchad utile» cotonnier (c'est-à-dire le Sud), par opposition à un autre Tchad, probablement «inutile». Au fur et à mesure qu'on s'approchait du 11 août 1960⁹, les discours ethno-régionalistes ou tribo-religieux se sont amoncelés autour des élites du Nord estimées exclues et des élites du Sud plus ou moins instruites.

Bien qu'il soit autorisé de dire que la responsabilité de l'entretien des boulets explosifs n'incombe pas à la seule France, il est historiquement honnête de dire que l'Afrique pré-coloniale a eu ses conflits. Toutefois, la

5. Nodjigoto A., «La guerre de l'administration française au Tchad (1900-1920)», Thèse pour le Doctorat de 3^e cycle en Droit, Université de Paris-Sorbonne, 1973, pp.9-12.

6. Kodi Mahamat, Y. ; Mahama Saleh, «Les racines du conflit : établissement de la population», in Centre culturel Al-Mouna, *Tchad : Conflit Nord-Sud : mythe ou réalité ?*, N'Djamena, Centre Culturel Al-Mouna, 1996, p.19.

7. Pourtant, Jean-Félix Tchicaya a siégé, dès 1945, à l'Assemblée nationale constituante. Bien plus, il est le fondateur du tout premier parti politique du pays, le Parti progressiste congolais (PPC), créé en 1946.

8. Jacques Opangault, quant à lui, leader socialiste, a créé le Mouvement socialiste africain (MSA).

9. Date de l'accession du Tchad à l'indépendance.

particularité de la colonisation c'est d'avoir construit des schémas de perception et des équipements mentaux aux fins de reconfigurer la société africaine autour de deux pôles antagonistes : les loyalistes ou collaborateurs et les opposants ou traîtres ou ennemis.

II- DE LA POST-COLONIE À L'INTRUSION DE LA VIOLENCE DANS LE CHAMP POLITIQUE

Au-delà des cantiques de libertés chantées à l'unisson à partir de 1960 dans nombre de pays d'Afrique centrale subsistent des incompréhensions à cause les nouveaux dirigeants ne pouvaient garantir une paix durable sur le continent.

A- La violence convoquée pour l'exercice circonstanciel du pouvoir

Le 21 novembre 1959, Fulbert Youlou est élu président de la République du Congo et le 15 août 1960, l'indépendance du pays est proclamée. Très vite, un régime autocratique est institué, marqué par les excès de tous ordres et la corruption, toute chose ayant confiné la population dans l'attentisme, le chômage, la peur et l'impatience¹⁰. Aux premières heures de l'indépendance du pays, un régime autocratique est institué. La corruption et les excès de tous ordres indisposent les masses congolaises. La population, confinée dans la peur, manifeste une impatience. Fulbert Youlou mise sur des gigantesques projets tels que celui de la construction du barrage de Kouilou. Lorsqu'en 1963, profitant du contexte politique agité, les Congolais amorcent le début de la crise sociale, le président Fulbert Youlou préfère l'instauration du parti unique. Refusant d'admettre ce changement, les syndicats décident de mener une épreuve de force qui aboutit aux Trois Glorieuses¹¹ durant lesquelles les masses populaires congolaises tiennent et contrôlent les grandes rues de Brazzaville. Acculé et craignant les bains de sang au cas où il ferait intervenir l'armée, F. Youlou doit solliciter l'aide de Moïse Tshombé qui lui fournit des barbouzes. Sans que cette stratégie ne lui apporte satisfaction, F. Youlou se résout à remettre sa démission à Massamba-Débat, président de l'Assemblée nationale, élu président de la République le 19 décembre 1963. Tenu par un défi personnel, celui de l'édification du socialisme, Massamba-Débat s'enlise dans une confusion de rôles et d'acteurs. Il

10. A propos des difficultés économiques du Congo à cette époque, lire Samir Amin, Cathérine Coquery-Vidrovitch, *Histoire économique du Congo (1880-1968) : du Congo français à l'Union Douanière et Économique d'Afrique Centrale*, Dakar/Paris, IFAN/Anthropos, 1969; Hugues Bertrand, *Le Congo : formation sociale et mode de développement économique*, Paris, Maspéro, 1975.

11. Il s'agit des émeutes des 13, 14 et 15 août 1963.

évoque d'abord la tentative de complot qu'il disait avoir déjoué le 29 juillet 1968 avant de remettre sa démission à l'armée le 4 septembre de la même année. Le Conseil national de la révolution (CNR) mis sur pied par son successeur, Marien Ngouabi, s'est préoccupé d'inventer de nouvelles perceptions de la réalité politique congolaise, manipulant les faits culturels à des fins politiques, avant d'être assassiné le 18 mars 1977. Tous les régimes congolais de 1959 à 1977 se sont appuyés sur la jeunesse brazzavilloise, enrôlée dans des corps paramilitaires. À travers le Mouvement national de la révolution, le Mouvement national des pionniers (MNP), l'Union générale des élèves et étudiants congolais (UGEEC), la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC) et la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC)¹², pourvus d'un corps d'élite appelé Défense civile, les jeunes du Congo sont devenus les véritables acteurs politiques, alternant à leur guise révolution et violence. En définitive, la violence s'est érigée en adjuvant de la gouvernance politique.

Le Cameroun et le Gabon, deux pays de la zone géopolitique CEMAC n'ayant, à proprement parler, pas connu l'instabilité politique, n'ont pas échappé au cirque de la violence. Toutefois, le modèle monolithique choisi par les présidents Omar Bongo et Ahmadou Ahidjo (autant que par le président tchadien François Tombalbaye)¹³ a présenté l'imperfection d'avoir embrigadé le peuple et les aspirants à la fonction présidentielle dans une arène explosive. Ainsi, dans la profusion de stratégies personnelles et/ou collectives de renaissance politique des acteurs extérieurs, les dirigeants, «pères de la nation», ont surévalué l'utilisation de la violence légitime, disaient-ils, pour stabiliser leurs institutions politiques et inscrire leurs sociétés étatiques dans le développement. C'est dire, en définitive, que la violence matricielle et distributive a été un attribut substantiel de l'exercice du pouvoir politique en Afrique centrale.

La violence a été utilisée, dans certains pays d'Afrique centrale, comme attribut dominant de la gouvernance politique et comme une réponse alternative aux revendications populaires de changement.

12. René Bazenguissa-Ganga, *Les voies du politique au Congo. Essai de sociologie historique*, Paris, Karthala, 1997, p.81.

13. Pour plus détails sur l'imperfection du système monolithique et son potentiel inhibiteur de l'intégration et de l'unité nationale au Cameroun et au Tchad, lire Alphonse Zozime Tamekamta, «L'Afrique centrale éclatée : Analyse historique du cinquantenaire de construction inachevée de l'unité nationale au Tchad et au Cameroun (1960-2010)», *Enjeux*, n° 41, décembre 2009, p-p 73-79.

Elle a permis ainsi de museler ou de contraindre en exil opposants, dissidents, incrédules et, dans certains cas, toute personne se refusant de faire la louange présidentielle.

B- La violence dévoyée comme stratégie alternative de conquête du pouvoir

Si la violence semble s'inviter dans les stratégies d'exercice du pouvoir, elle domine également les discours et trajectoires de compétition pour l'accession au pouvoir. Loin d'une analyse simpliste qui conclurait à un atavisme de la violence en Afrique centrale, l'approche historique, dominante dans ce travail, révèle que la violence est l'un des attributs prioritaires du pouvoir et de conquête du pouvoir, depuis la colonisation jusqu'à aujourd'hui. Ainsi, quelques détenteurs de la puissance publique et de nombreux acteurs politiques convoquent la violence dans l'exercice et la conquête du pouvoir. Dans ce registre, de nombreux exemples peuvent étayer notre réflexion. Évoquons l'exemple du Tchad dont la tradition de la violence, jusqu'à une époque récente, est réelle. Lorsqu'éclatait la révolte des Moubi de Mangalmé au Tchad en 1965, aucun chiromancien n'osait prévoir la suite. D'une simple réaction des populations du Nord à leur rançonnement par les collecteurs d'impôts originaires du Sud, les Moubi rejoints par les Toubou¹⁴, s'exilant massivement au Soudan, sont récupérés par le Front de libération nationale (Frolinat)¹⁵. Mouvement régionaliste s'adressant aux Musulmans tchadiens, le Frolinat est vite devenu une tribune d'expression des «dissidents» au pouvoir de Fort-Lamy¹⁶. Dans leur déploiement spatial et idéologique, la conquête de Fort-Lamy est devenue la finalité ultime. Dans ce sillage, de nombreux acteurs politiques originaires du Nord parmi lesquels Ibrahim Abatcha¹⁷, Hissène Habré¹⁸, Goukouni Oueddei¹⁹, acteurs principaux de la surenchère politique des Musulmans tchadiens, ont joué un rôle fon-

14. Les Toubou, populations situées dans la moitié nord du Tchad, estimaient avoir été victimes des représailles gouvernementales à cause de manque de soumission.

15. Le Front de Libération Nationale a été créé le 22 juin 1966 à Nyala au Soudan.

16. Ancienne appellation de N'Djamena, la capitale du Tchad.

17. Fondateur du Frolinat.

18. Hissène Habré est né en 1938 à Faya-Largeau. Ancien étudiant à la Sorbonne et à l'Institut d'Études Politiques de Paris, il est nommé sous préfet de Moussoro en 1963. Envoyé par Tombalbaye auprès des rebelles pour leur réédition, il se rallie à eux et se fixe au Tibesti en 1972.

19. Goukouni Oueddei (ou Weddeye) est né vers 1944. Il a fréquenté l'école primaire de Bardaï. En 1972, il crée les FAN, organe dissident du Frolinat et cède la direction à Hissène Habré.

damental dans les crises et violences issues des coups d'État de 1973, 1979 et 1982, en instrumentalisant les revendications populaires, en surmédiatisant les inégalités et en prêtant une main forte aux mouvements rebelles et en promouvant la violence.

La République Centrafricaine ne déroge pas à cette règle. Sur la base des récriminations de certains acteurs politiques à l'encontre de David Dacko, Jean-Bedel Bokassa, «inconstant potentat» africain s'empare du pouvoir en 1965. Impétueux empereur d'un autre genre, alternant luxe et luxure, condescendance et volubilité, son règne n'a été entre autre que de la répression et de la violence. Lorsque s'érodait son pouvoir en 1979, le général André Kolingba semblait bénéficier d'une présomption d'homme de paix. Pourtant, la violence, antérieure à son règne, lui a survécu, rallumée à des séquences disproportionnées par les crises militaro-politiques de 1997 et 2001. Depuis le 15 mars 2003, la prise de pouvoir par François Bozizé et les promesses de changement qu'il avait faites lors de son entrée dans Bangui tardent à se matérialiser. Plutôt, le statu quo institutionnel, la démocratie non consensuelle et les difficultés de la majorité des populations à accéder aux services minima, ont alimenté les factions rebelles. Réunis en 2006 sous l'appellation Séléka²⁰, l'Union des forces démocratiques pour le rassemblement (UFDR), le Front démocratique du peuple centrafricain (FDPC) et la Convention des patriotes pour la justice et la paix (CPJP), après de nombreuses menaces ont lancé des offensives militaires à partir de l'Est du pays le 10 décembre 2012. L'accord du 11 janvier 2013, fruit d'après négociations conclues à Libreville sous la médiation du Président congolais Denis Sassou Nguesso, n'assure pas une paix durable car la Séléka qui participe au gouvernement d'union nationale, conteste les blocages du camp présidentiel. Le coup de force, finalement réussi le 24 mars 2013 par la Séléka, symbolise la reproduction, vivement passagère, de l'histoire de ce pays de 622 984 km² ayant connu plusieurs coups d'État militaires (1965, 1975, 1981, 2003, 2013)²¹.

La violence pré et postélectorale de 1997 au Congo-Brazzaville s'inscrit également dans ce sillage. La démocratie congolaise «brûlée»²² au pétrole

20. Signifie «alliance» en langue *sango*.

21. Alphonse Zozime Tamekamta, «Gouvernance, rebellions armées et déficit sécuritaire en RCA : Comprendre les crises centrafricaines (2003-2013)», *Note d'analyses* du GRIP (Bruxelles), 22 février 2013, consultable sur <http://www.grip.org/fr/node/821>.

22. Lire Yitzhak Koula, *La démocratie congolaise «brûlée» au pétrole*, Paris, L'Harmattan, 1999.

ou «guillotinée»²³ a escamoté la transition politique qui s'y opérait. La même violence, certes de faible ampleur, a sévi au Gabon à l'issue de l'élection présidentielle de 2010. Au Cameroun, l'assèchement progressif de l'opposition, essouffée par les échauffourées politiques et la quasi-confiscation du pouvoir par le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), parti au pouvoir, la gouvernance²⁴ et l'engagement corporatiste des jeunes, structurent l'espace sociopolitique depuis 1990. Régulièrement soupçonnés par les autorités politiques d'être instrumentalisés par l'opposition, les jeunes, en 1992 et en février 2008, ont inscrit la violence au cœur des stratégies de leurs revendications sociales : accès à la santé et à l'emploi, pénurie d'eau dans les grandes métropoles, flambée des prix des produits de première nécessité...

III- DES PRÉMICES DE LA MONDIALITÉ À L'ENRACINEMENT BÉNIN DE LA VIOLENCE EN AFRIQUE CENTRALE

L'interdépendance irréversible des États du monde, autrement appelée mondialisation, est une conséquence de la révolution industrielle, qui, depuis le XIXe siècle, permet à l'homme d'expérimenter des outils et comportements nouveaux. Depuis la fin de la décennie 1980, l'Afrique centrale, en proie aux difficultés économiques de tous genres, aspergée par les prouesses technologiques de la mondialisation, est touchée par la violence.

A- Restrictions économiques des bailleurs de fonds, gouvernance, alternance ajournée et violence éclatée

Au début de la décennie 1980, l'Afrique en général et l'Afrique centrale en particulier a été soumise aux règles drastiques des partenaires bilatéraux et multilatéraux. Au Congo-Brazzaville, les décennies de régime militaro-marxiste ont abouti à des recrutements massifs dans la fonction publique. Bien plus, l'extrême bureaucratisation de l'économie congolaise et la rareté des technocrates ont eu pour conséquences la contre-performance économique et l'absorption de

80 % du budget du pays par plus de 88 000 agents de la Fonction publique. L'opacité de la gestion des recettes pétrolières a obligé le pays à recourir à un endettement excessif. En 1984, le montant de la dette dépassait 5 500 dollars par tête d'habitant²⁵. En 1985, elle dépassait 10 milliards de francs français. Entre 1991 et 1993, les résultats des opérations financières de l'État ressortaient des déficits successifs de 139,1 milliards et 130 milliards de francs CFA. À la même période, les recettes de l'État avaient chuté de 40%, passant de 109 milliards à 64 milliards de francs CFA²⁶.

Entre 1980 et 1990, le Cameroun a connu une profonde détérioration des termes de l'échange de l'ordre de 45%. En conséquence, on a assisté à la baisse du BIP brut de 11% en termes réels en deux ans ; à la régression des investissements publics de 40% ; à la forte tension de trésorerie due à la diminution de moitié des revenus d'exportation ; à la chute de l'excédent commercial de 201 milliards de francs CFA en 1985/1986 à 45 milliards de francs CFA en 1987/1988 ; au manque de liquidités dans les banques ; à la suppression des emplois.²⁷

Ces exemples, non exhaustifs, peuvent être étendus aux autres pays de la sous-région. Les programmes d'ajustements structurels et autres inconvénients institutionnels ont ouvert les États de la sous-région à la nouvelle gouvernance imposée à la Baule. Pour contourner les exigences drastiques qu'imposait le Programme d'ajustement structurel, les autorités étatiques ont conçu et multiplié des stratégies parallèles d'existence²⁸. Ainsi, de nombreux fonctionnaires en charge des décisions vont profiter pour verrouiller l'accès à la fonction publique et la répartition des projets de développement participatif, le pourboire devenant le seul critère de mérite. Désormais, le peuple, assoiffé et réduit à l'attentisme, a multiplié des stratégies individuelles et collectives de survie. La survie comme mode prépondérant de seconde vie, s'accommode des facilités de communication, de défense, de revendication. Ainsi, la violence est introduite dans la société comme mode régulation sociale, fréquemment muée

23. Lire Jean-Pierre Makouta-Mboukou, *La destruction de Brazzaville ou la démocratie guillotinée*, Paris, L'Harmattan, 1999.

24. La corruption et les détournements des deniers publics sont fréquents au Cameroun, en dépit de l'opération d'assainissement des mœurs publiques (autrement appelée «opération épervier») engagée par le président Paul Biya. Pour plus d'informations, lire *Les Cahiers de Mutations*, n° 042 de février 2007 intitulé : «Corruption : la malédiction camerounaise», *Les Cahiers de Mutations*, n° 052 de juin 2009 intitulé : «Affaires non classées».

25. Jean-Marc Balencie, A. de la Grange (sous la dir.), *Mondes rebelles : acteurs, conflits et violences politiques*, Paris, Ed. Michalon, 1996, p.410.

26. S. N. Djomo, «Congo : une économie à reconstruire», *Afrique Golfe Magazine*, n° 07, juillet-août 1996, p.23.

27. Lire *Cameroon Tribune*, n° 4550 du mercredi 03 janvier 1990, p.12.

28. Face à l'exigence de réduction du train de vie de l'État imposée par les Bailleurs de fonds, de nombreux dirigeants ont obtenu des prêts et ont fait des dépenses par l'intermédiaire des prête-noms.

en défiance à l'autorité de l'État et bénéficiant de la mondialisation des comportements criminels.

B- Ouverture démocratique de 1990 et regain de violence en Afrique centrale

À quelques rares exceptions, l'Afrique centrale a couvé la violence. Les difficultés d'accès à la liberté, à la satisfaction des besoins biologiques, les restrictions drastiques et exigences des partenaires bilatéraux et multilatéraux et la forte détermination des dirigeants de l'Afrique centrale à garder leur pouvoir peuvent expliquer, de façon non exhaustive, le regain de violence dans la sous-région dès 1990.

Au Tchad, la prise de pouvoir par Idriss Deby et le souci, disait-il, de reconstruire le pays après des décades de dictature, s'est révélée plus difficile. Dans une rare et non moins impressionnante rhétorique politique, il affirmait à sa prise de pouvoir : «Ni or, ni argent mais la liberté»²⁹. Pourtant, il dut affronter des dizaines de milliers de porteurs de kalachnikov qui vadrouillent dans les rues de N'Djamena. Aussi, doit-il gérer, plus ou moins bien, les assauts répétés à la fois d'une opposition politique civile incarnée par des leaders comme Garlejo Yorongar Lemoiban, Ngally Ngata Goté, Kamougué Wadal Abdelkader, Ibni Oumar Mahamat Saleh et par des factions rebelles³⁰ tenaces et obnubilés par le charme du pouvoir. Ces derniers ont abondamment bénéficié des offres de la technologie militaire moderne, utilisant à tout vent obus, lance-roquettes...

Au Congo-Brazzaville, l'environnement politique s'est configuré autour du prophétisme, du messianisme et de la milicisation étriquée. En effet, au nom de l'application des principes de la démocratie, Denis Sassou Nguesso est vaincu à l'issue de l'élection présidentielle d'août 1992. Le nouvel homme fort, Pascal Lissouba, leader de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS), originaire du Sud, a cru bon de constituer une armée parallèle, différente des Forces armées congolaises (FAC), pour sa sécurité. Ainsi, de façon épidémique, on a assisté à une floraison de milices concurrentes. Les Zoulous constitués des jeunes originaires du Nibolek, les Aubevillois constitués des originaires de la Bouenza dans le Sud, les Ninja ou Tchèques proches du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral

29. M. Abba Ngolo, «Feed-back sur le sur le 1^{er} mandat de Deby», *Le Temps*, n°265 du 1^{er} août 2001, p.3.

30. Parmi les fractions rebelles particulièrement vivaces jusqu'à une période récente, nous pouvons citer le triumvirat dirigé par Mahamat Nour, Abdalahy Mackaye et Timane Erdimi.

(MCDDI) de Bernard Kolélas, les Cobras proches du parti congolais du travail (PCT) de Denis Sassou Nguesso, ont inauguré la période de décomposition politique du pays sous fonds de violence et de vengeance ethno-régionaliste. Au demeurant, entre 1992 et 1997, Brazzaville et les autres cités principales du pays ont été vidées et détruites³¹.

Au Cameroun, les restrictions imposées par les bailleurs de fonds et la soif de liberté inspirée par le vent d'Est³² a profondément marqué le pays. La non tenue de la conférence nationale souveraine et les discours d'apaisement et autres réformes institutionnelles n'ont pas arrêté la violence qui s'est dissimulée dans la matière, régénérée par les acteurs politiques à endossement ethno-régionaliste. Les villes mortes et les dégâts matériels indescriptibles peuvent, à cette fin, justifier le renouveau de la violence dans ce pays qui n'avait connu pareille crise.

IV- RECOMMANDATIONS

La paix en Afrique en général et en Afrique centrale en particulier intègre un langage politique à initier et un management à concevoir. Aussi, importerait-il de :

-Promouvoir la gouvernance qui exige la transparence dans le choix des gouvernants, dans l'accès aux écoles de formation, dans la distribution des fruits de la croissance. Autrement dit, les structures de lutte contre les détournements des deniers publics, la corruption et de promotion de la bonne gouvernance comme celles créées au Cameroun³³, méritent d'être autonomisées et leur efficacité structurelle renforcée;

-Vulgariser la culture patriotique qui commande l'identification et la valorisation des modèles sociaux. Dans ce cadre, des awards attribués aux élites peuvent booster le moral des citoyens. Aussi, la refonte des curricula est-elle susceptible de faire de l'école un

31. Pour plus de détails, lire Jean-Pierre Makouta-Mboukou, *La destruction de Brazzaville ou la démocratie guillotinée*, Paris, L'Harmattan, 1999.

32. Il s'agit de la soif de démocratie inspirée par l'éclatement de l'URSS en 1990, qui a été exprimée, dans la violence, par les populations africaines.

33. Il s'agit, de façon non exhaustive, de l'Observation de bonne gouvernance, de l'Agence nationale d'investigation financière, de la Commission nationale anti-corruption, du Contrôle supérieur de l'État. Au Gabon, la lutte contre la corruption est assurée par la Commission nationale de lutte l'enrichissement illicite. Au Congo-Brazzaville, la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude assure cette tâche. Au Tchad, cette lutte est menée par le ministère de l'Assainissement Public et de la promotion de la Bonne Gouvernance.

creuset où le civisme et le patriotisme sont appris et diffusés à travers la culture de la paix ;

-Communiquer en permanence. En effet, l'Afrique est caractérisée par la rupture de communion entre la minorité gouvernante et la majorité gouvernée. L'absence de communication officielle est souvent perçue par la population comme un signe de rejet et d'arrogance du pouvoir et par les analystes politiques comme expression de la privatisation ou de la patrimonialisation du pouvoir. Au Cameroun, par exemple, les adresses traditionnelles du Président de la République à la nation, rares (2 par an soit le 31 décembre et le 10 février), sont souvent perçues comme un mépris vis-à-vis du peuple ;

-Ouvrir le jeu démocratique à travers l'organisation des scrutins libres et transparents, seuls gages de l'alternance politique et de la vitalité des États modernes. En effet, le consensus gouvernants-opposition-société civile et le respect des engagements législatifs, seuls, peuvent garantir la légitimité et la légalité des Observatoires nationaux des élections ainsi que leur crédibilité en matière d'organisation des opérations électorales ;

-Homogénéiser et crédibiliser les instruments sous-régionaux de concertation politique et sécuritaire et de prévention de conflits. Dans ce sillage, le Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale (COPAX) dont le Protocole y relatif a été signé le 24 février 2000 par les pays membres de la CEEAC, devient incontournable. La Commission de défense et de sécurité (CDS), le Mécanisme d'alerte rapide de l'Afrique centrale (MARAC) et la Force multinationale de l'Afrique centrale (FOMAC), organes techniques prioritaires du COPAX, peuvent se révéler efficaces grâce à l'engagement plus soutenu des États membres, à une coopération institutionnelle plus accentuée (avec l'Union africaine et l'Union européenne), à une coordination plus maîtrisée des activités, à une maîtrise et une préparation efficiente des effectifs.

Au demeurant, la conquête et l'exercice du pouvoir en Afrique centrale ne se départit pas du droit de la force, de la brutalité, de la criminalité et de la violence. Il s'agit de la coercition morale ou physique légitimée par le droit du plus fort, employée comme forme et instrument privilégiés de l'exercice du pouvoir. La violence structure donc la lutte pour la conquête et le contrôle du pouvoir. Toutefois, l'Afrique n'agonise pas. Plutôt, elle s'ingénie à superposer des agrégats développementalistes, malheureusement encore inadaptés³⁴. La violence, sans être atavique, semble y

trouver un terreau. Plutôt que de fataliser, il importe de questionner l'histoire et d'en tirer les rudiments susceptibles de valoriser l'image et l'identité de l'Afrique. Aussi, l'élaboration d'un nouveau langage politique et d'un nouveau management étatique pourrait-elle réduire l'extrême vulnérabilité du continent noir en général et de l'Afrique centrale francophone en particulier, et son exposition saisonnière à la violence.

BIBLIOGRAPHIE

-A. Nodjigoto, «La guerre de l'administration française au Tchad (1900-1920)», Thèse pour le Doctorat de 3e cycle en Droit, Université de Paris-Sorbonne, 1973.

-A. Z. Tamekamta, «Gouvernance, rebellions armées et déficit sécuritaire en RCA : Comprendre les crises centrafricaines (2003-2013)», Note d'analyses du GRIP (Bruxelles), 22 février 2013, consultable sur <http://www.grip.org/fr/node/821>.

-A. Z. Tamekamta, «L'Afrique centrale éclatée : Analyse historique du cinquantenaire de construction inachevée de l'unité nationale au Tchad et au Cameroun (1960-2010), Enjeux, no 41, décembre 2009, p-p 73-79.

-A. Z. Tamekamta, (sous la direction), *Propos sur l'Afrique. Regards croisés des jeunes sur le développement utilitaire du continent au XXI^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2013.

-B. Lugan, *L'Afrique : de la colonisation philanthropique à la recolonisation humanitaire*, Paris, Col. Gestes, 1995.

-Cameroun Tribune, no 4550 du mercredi 03 janvier 1990, p.12.

-H. Bertrand, *Le Congo : formation sociale et mode de développement économique*, Paris, Maspéro, 1975.

-J.-M. Balencie, A. de la Grange (sous la dir.), *Mondes rebelles : acteurs, conflits et violences politiques*, Paris, Ed. Michalon, 1996.

-J.-P. Makouta-Mboukou, *La destruction de Brazzaville ou la démocratie guillotinée*, Paris, L'Harmattan, 1999.

-J.-P. Makouta-Mboukou, *La destruction de Brazzaville ou la démocratie guillotinée*, Paris, L'Harmattan, 1999.

-Les Cahiers de Mutations, no 042 de février 2007 intitulé : «Corruption : la malédiction camerounaise».

-Les Cahiers de Mutations, no 052 de juin 2009 intitulé : «Affaires non classées».

-M. Abba Ngolo, «Feed-back sur le sur le 1er mandat de Deby », *Le Temps*, n°265 du 1er août 2001, p.3.

utilitaire du continent au XXI^e siècle, Paris, L'Harmattan, 2013, 258 pages.

34. Pour un large aperçu sur cette question, lire Alphonse Zozime Tamekamta, (sous la direction), *Propos sur l'Afrique. Regards croisés des jeunes sur le développement*

-R. Bazenguissa-Ganga, Les voies du politique au Congo. Essai de sociologie historique, Paris, Karthala, 1997.

-S. Amin, C. Coquery-Vidrovitch, Histoire économique du Congo (1880-1968) : du Congo français à l'Union Douanière et Économique d'Afrique Centrale, Dakar/Paris, IFAN/Anthropos, 1969.

-S. N. Djomo, «Congo : une économie à reconstruire», Afrique Golfe Magazine, no 07, juillet-août 1996, p.23.

-Y. Kodi Mahamat ; S. Mahama, «Les racines du conflit : établissement de la population», in Centre culturel Al-Mouna, Tchad : Conflit Nord-Sud : mythe ou réalité ?, N'Djamena, Centre Culturel Al-Mouna, 1996.

-Y. Koula, La démocratie congolaise «brûlée» au pétrole, Paris, L'Harmattan, 1999.